



## Bloc-notes

● **Vendredi 15 décembre**

**Les lumières de la ville (p. 3)**

● **Judi 25 janvier**

**Assemblée générale (p. 3)**

## Un nouveau venu à Vélo-Cité



Nous avons le plaisir d'accueillir Jacques Dutheil, jeune (presque) retraité de La Poste, qui vient nous apporter son aide et son savoir. Détaché de son entreprise dans le cadre d'un mécénat de compétence, il nous rejoint à partir de novembre. Il travaillera pour nous à temps partiel (17 h 30 par semaine) pendant trois ans.

Jacques souhaite participer activement au développement de la pratique du vélo et des modes doux en général. Il fourmille d'idées, et nous sommes persuadés qu'il va apporter beaucoup à Vélo-Cité et au PUMA.

Merci à lui d'avoir choisi Vélo-Cité pour ce détachement.

**Bulletin Vélo-Cité Bordeaux**

ISSN : 1954 - 9032

**Mise en page du numéro 140**

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux

# Édito

*La rentrée a une nouvelle fois été très riche pour Vélo-Cité. Plusieurs manifestations nous ont mobilisés, sur deux sujets principaux. Le 5 septembre, nous avons rassemblé plus de 200 cyclistes pour une mini-vélorution revendicative sur le pont de pierre ; le 29 septembre, ce sont près de 350 cyclistes qui ont participé à notre grande vélorution, là encore pour soutenir la fermeture du pont de pierre aux voitures ; enfin le 19 octobre, une manifestation de cyclistes a mobilisé environ 150 « vélotaffeurs » dans la zone de l'aéroport.*

*Si vous avez eu la chance de participer à l'un de ces rassemblements, vous aurez sans doute apprécié la formidable ambiance qui y règne. Et notamment le soir de la grande vélorution, alors que le cortège vélos-rollers évoluait en musique dans toute la ville, avant d'arriver sur les quais pour un bal trad' plein de charme qui nous a fait danser jusque tard dans la nuit.*

*Lors de notre manifestation à Mérignac, il s'agissait de faire nombre pour montrer que, oui, il existe des cyclistes dans ce monde de brutes et que, non, on n'en fait pas trop pour eux, contrairement à ce qu'ont pu affirmer des représentants de lobbies pro-voitures. Avez-vous lu dans la presse cette envolée du nouveau directeur de la CCI ? « C'est très bien de faire des pistes cyclables jusqu'à l'aéroport. Enfin, jusqu'à preuve du contraire, je n'ai pas encore vu beaucoup de gens mettre leurs valises sur leur porte-bagage ». Absurde !*

*Car, tout simplement, de nombreux salariés de la zone de l'aéroport utilisent le vélo pour se rendre au travail (à Thales par exemple, entre 5 % et 15 % selon les moments). Ce sont eux que nous avons rassemblés pour réclamer des aménagements cyclables (d'abord provisoires) sur l'avenue de Beaudésert, le long de l'aéroport, où un cycliste a été tué en mai dernier. Lors de la fête du vélo en juin, le Maire de Mérignac avait annoncé la sécurisation de cette route ; mais en septembre, plus de nouvelles. Dans cet espace très routier, nos décideurs pensent à la fluidité des ronds-points, à la troisième voie de la rocade, aux accès de l'aéroport, aux grandes entreprises ou encore à l'arrivée du prochain tramway. Quel poids ont les cyclistes dans cet univers-là ?*

*Notre objectif était donc de nous montrer et il est atteint, car avec juste quelques tracts et quelques personnes motivées, un gros peloton s'est formé et a défilé devant élus et décideurs de Bordeaux Métropole. Ceux-ci ont proposé dans la foulée une solution pour l'avenue de Beaudésert. Nous espérons que le résultat sera au rendez-vous. Plus généralement, nous demandons qu'une zone industrielle soit traitée à l'égal d'un centre ville pour permettre à tout salarié cycliste de s'y rendre sans peur et sans danger.*

● **Ludovic Fouché**

## Assemblée générale 2018

Notre assemblée générale se tiendra le **jeudi 25 janvier** à la Maison éco-citoyenne, sur les quais à Bordeaux. L'émargement débutera à 17 h 30, et l'assemblée proprement dite à 18 heures.

Ne manquez pas ce rendez-vous annuel ! C'est le moment de prendre des nouvelles fraîches de l'association et de discuter ensemble des actions à mener pour la nouvelle année – et également, de papoter vélo autour d'une boisson et de quelques gâteaux.

Vous trouverez en encart le rapport d'activité de 2017 ainsi qu'une proposition de rapport d'orientation pour l'année 2018.

L'association a toujours besoin d'adhérents motivés pour jouer un rôle actif. Pourquoi ne pas rejoindre le conseil d'administration ? Trois postes

sont restés vacants cette année ! Si vous souhaitez vous présenter, merci de nous contacter le plus tôt possible, et au plus tard deux semaines avant l'assemblée générale. Vous pouvez aussi venir assister à un conseil d'administration « live » : il en reste deux d'ici l'AG, début décembre et début janvier.

**Ordre du jour** : rapport d'activité, rapport financier, élaboration du rapport d'orientation pour 2018, renouvellement partiel du CA, questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation. Si vous ne pouvez être présent, faites vous représenter en remplissant le bon pour pouvoir que vous trouverez en encart.

## Le vendredi 15 décembre, préparons nos lumières !

Tous à vélo, tous à rollers ! Venez cette année encore partager notre balade au milieu des « Lumières de la ville ». Le départ se fera à **19 heures sur la place Pey Berland**, côté hôtel de ville. Yves Simone, ami cycliste adhérent et fidèle guide patrimonial, nous éclairera de sa prose et de sa poésie.

Amenez vos amis, vos voisins, vos collègues, et cheminons ensemble pour découvrir les illuminations des fêtes.

Nous finirons la soirée autour d'un vin chaud offert par l'association et de vos petits plats salés ou sucrés, sous la Halle des Douves près du marché des Capucins.

Réservez dès maintenant cette soirée sur vos agendas ! Préparez vos montures, qu'elles soient lumineuses et rayonnantes.



## Pour pédaler en ville avec plaisir : les remises en selle

Vous hésitez à rouler à vélo en ville... et pourtant c'est pratique, rapide, stimulant, économique, et bon pour la santé !

Nous nous lançons le défi de vous (re)donner envie de circuler à vélo grâce à nos séances de remise en selle, qui ont lieu les deux premiers samedis de chaque mois.

On commence sur les quais par quelques exercices pratiques adaptés aux situations rencontrées en ville, puis nous vous encadrons au cours d'une balade urbaine pour vous montrer comment prendre sa place sur la chaussée, en sécurité, découvrir les nouveaux aménagements étudiés pour les cyclistes, ainsi que des conseils sur l'équipement.

Une formule faite pour vous donner le plaisir de rouler à vélo et faciliter vos déplacements.

**Rendez-vous à 10 heures à notre local les 4 et 11 novembre, 2 et 9 décembre, 6 et 13 janvier, 3 et 10 février, 3 et 10 mars, etc.**

Merci de téléphoner pour vous inscrire. C'est gratuit, il faut juste être à jour de son adhésion.

## Assises de la mobilité

Ça ne fait pas la une des quotidiens, mais sachez tout de même qu'en ce moment se tiennent les Assises nationales de la mobilité. Une consultation qui doit déboucher au second semestre 2018 sur une nouvelle loi de programmation des infrastructures de transport. L'objectif est aussi d'avancer vers une mobilité durable dans laquelle s'inscrit la Fédération des usagers de la bicyclette (voir <https://lc.cx/pKzv>). Un site participatif permet à chacun d'apporter sa contribution jusqu'en décembre :

<https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/>

## Bulletin d'adhésion à retourner à Vélo-Cité Bordeaux 16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

(Les adhésions couvrent une année civile)

### Cotisation

Individuelle	15 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille	20 €
Association	30 €
Collectivités, établissements publics et entreprises	50 €

Nom, Prénom .....

Date de naissance .....

Courriel .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Je souhaite recevoir le bulletin en version  papier  PDF

Boîte à lettre accessible par nos facteurs?  oui  non

Vous pouvez payer votre cotisation par carte bancaire (voir notre site : [www.velo-cite.org](http://www.velo-cite.org), rubrique « Contact/Adhérer »)

**Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)** 20 €    30 €    50 €    Autre    (Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

## Pont de pierre

La fermeture – pour le moment expérimentale – du pont de pierre aux voitures est un succès et doit être pérennisée



Les piétons, joggeurs et patineurs sont les grands gagnants de ce dispositif. Ils évoluent à présent en toute tranquillité sur les trottoirs de l'ouvrage débarrassés des cyclistes. Les nombreux touristes apprécient de pouvoir s'y attarder sans être dérangés. L'ambiance est apaisée, presque magique, ainsi suspendue au milieu du fleuve, sans bruit ni pollution. C'est un bienfait inestimable, accessible à tous quotidiennement.

Pour les cyclistes, qui ont retrouvé la chaussée, le gain en confort, sécurité et fluidité est également conséquent : la configuration ancienne était devenue beaucoup trop dangereuse au vu de la forte

fréquentation de l'ouvrage. Les quelques comportements hésitants que nous observons encore disparaîtront lorsque les nouvelles dispositions de circulation (contresens, vélos sur trottoirs...) seront parfaitement intégrées par tous : le délai usuel de changement de comportement est de trois mois.

La régularité des transports en commun, notamment des bus qui franchissent le pont, a été nettement améliorée du fait de la suppression des bouchons. Même chose pour les taxis, ainsi que pour le tramway place Bir Hakeim. Nous n'avons pas à déplorer de problème de cohabitation sur la chaussée.

Enfin, la qualité de l'air s'est nettement améliorée place Stalingrad et avenue Thiers.

Un point reste à travailler en vue d'une pérennisation du dispositif : celui d'une communication renforcée sur la qualité des commerces de proximité de la Bastide, qui semblent avoir perdu une partie de leur clientèle motorisée. Qu'à cela ne tienne, nous envisageons une opération du type

« mes courses à vélo » qui amènera une clientèle de cyclistes, peut-être encore plus nombreux !

### Une fréquentation en forte hausse

Les records de fréquentation cycliste s'étaient déjà enchaînés au mois d'août. Un nouveau sommet a été atteint grâce à Vélo-Cité le 29 septembre dernier, jour de notre grande vélorution : on a compté ce jour-là exactement 12 378 passages à vélo !

Plus globalement, la fréquentation cycliste est en hausse de 65 % sur l'ouvrage depuis la fermeture aux véhicules motorisés, avec une moyenne de 9 800 passages quotidiens les jours de mauvais temps, et régulièrement plus de 11 000 passages les jours de beau temps ; par exemple plus de 11 800 cyclistes le 4 octobre dernier.

Le nombre de personnes qui franchissent le pont chaque jour revient progressivement à ce qu'il était avant la fermeture ; et on recense parmi elles plus de 20 000 personnes qui traversent en mode actif (marche, vélo, roller...).

● Ludovic Fouché

Nous avons reçu, sur notre site Facebook, le message suivant.

Rémy D. : « Magnifique idée que ce pont de pierre sans voiture pour des gens qui habitent rive gauche et travaillent rive gauche. Mais pensez à ceux qui doivent traverser la Garonne. Mon temps de trajet est passé de 25 min à 45 min ; et je n'ai pas le choix, je suis obligé de prendre ma voiture. J'aimerais bien faire autrement mais c'est impossible. Bordeaux métropole n'a pas mis en place les aménagements nécessaires pour favoriser les déplacements alternatifs. Expliquez-moi comment faire alors. Je pars de Carrefour Lormont (pour simplifier), je pose ma fille à l'école à gare Saint-Jean où je dois être à 8 h 20 (garde alternée... pas le choix de l'école) ensuite je dois être avant 9 heures à la place Mondésir. »

Lui expliquer ? Chiche !

Vélo-Cité lui propose deux options, l'une 100 % vélo et l'autre avec un mélange de transports en commun et de vélo.

#### Option 1 : 100 % vélo (avec siège enfant)

- Départ à 7 h 54 de Carrefour Lormont
- Franchissement du pont de Pierre à 8 h 10
- Arrivée à l'école à 8 h 20
- Départ à 8 h 33 de l'école
- Arrivée à la place Mondésir à 8 h 59

La fiabilité est maximale (aucun bouchon ni retard) et le parcours avec l'enfant se fait entièrement sur piste cyclable ou voie réservée bus-vélo ;

le pont de pierre sans voiture et les quais à Saint-Michel sont vraiment très agréables au quotidien !

#### Option 2 : transport en commun + VCub (ou vélo pliant embarqué)

- Départ à 7 h 54 de la station Iris (tram A direction centre-ville)
- Arrivée à la gare de Cenon à 8 heures
- Correspondance à 8 h 10 (TER direction gare Saint-Jean)
- Arrivée à la gare Saint-Jean à 8 h 15
- Arrivée à l'école à 8 h 20 (marche)
- Départ à 8 h 33 de la gare Saint-Jean (VCub)
- Arrivée à la place Mondésir à 8 h 59

La fiabilité est moins grande : possibles retards SNCF et disponibilités des VCub incertaine en heure de pointe (d'où le recours préférable à un vélo pliant personnel embarqué dans les transports) ; il est aussi possible de partir un peu plus tôt (7 h 44 de la station Iris) pour ne prendre que le tramway (ligne A puis C, changement à Porte de Bourgogne) : c'est moins cher et plus fiable, mais un peu plus long. Enfin, on pourrait remplacer le VCub par la ligne de bus 1 entre la gare Saint-Jean et la place Mondésir (bus direct) mais là les horaires sont un peu tendus (8 h 28 > 9 h 06).

En voiture, en pleine heure de pointe, Rémy D. nous dit partir vers 7 h 45...

● Ludovic Fouché

### On parle même de nous dans les médias anglais !

<https://bristolcycling.org.uk/bordeaux-bridge-reclaimed/>



Tuesday, 24 October 2017

Last summer a major bridge in France was opened up solely for walking, cycling and public transport when Bristol's twin city of Bordeaux bravely experimented with keeping private motor vehicles off the historic Pont Pierre (sic).

A report by our sister organisation in Bordeaux, Vélo-Cité (Bike-City) tells a story with parallels to our own Prince Street Bridge, which has just reopened this summer after a two year restoration. During this time access was limited to walking and cycling (albeit walking with bikes). Is there anything we can take from their experience?

[...]

## Vélo-Cité et le pont de pierre



Photo Christophe Pit

Rappelons que cette brillante idée – évacuer le trafic automobile du pont de pierre – avait déjà été soumise par nos soins à la CUB fin 2014.



L'expérimentation avait d'abord été annoncée pour l'été 2016, puis annulée in extremis. Cette année, c'était le bon coup ! Et vous avez été nombreux à venir « faire sauter le bouchon » avec nous lors de l'inauguration le 1<sup>er</sup> août.



Fin août, nous avons lancé une pétition pour soutenir cette expérimentation, en partenariat avec 13 associations locales. Près de 2000 personnes l'ont signée et relayée. Au niveau national la FUB a confirmé son soutien, ainsi que des dizaines

d'associations du réseau. Des personnalités telles qu'Olivier Razemon, journaliste au Monde, l'ont relayée.

Début septembre, petit frisson d'inquiétude avec la rentrée : mais la congestion apocalyptique annoncée par certains n'a pas eu lieu.

Le 5 septembre, un grand rassemblement sur le pont de pierre a été accompagné d'un vote ; 222 cyclistes et de nombreux piétons sont venus s'exprimer et voter POUR un nouveau pont de pierre.



Photo Christophe Pit

Enfin le 29 septembre, 350 cyclistes se sont à nouveau réunis pour fêter la première victoire annoncée quelques heures auparavant : la prolongation de l'expérimentation jusqu'en janvier.

### Et maintenant ?

Si le nouvel aménagement est pérennisé en janvier, le temps va prouver qu'il est possible de donner plus de place aux habitants en donnant moins de place à la voiture. Et si quelques voix s'élèvent parfois contre ce changement, nous voulons l'accompagner pour démontrer que cette mesure profite à tous. Nous le rappelons lors de notre discours le 5 septembre dernier :

« Nous sommes face une opportunité historique

pour la ville de Bordeaux et sa métropole, comme il y a quelques années avec l'aménagement des quais ou la construction du tramway. Qui imagine aujourd'hui Bordeaux sans le tram ou sans la convivialité des quais ? Pour le pont de pierre ce sera pareil ; dans un futur proche on s'étonnera : « Ah ? Il y avait des voitures ici, avant ? » Sur ce pont on se balade, on contemple les rives de Bordeaux, on s'arrête, on flâne. Une nouvelle clientèle de touristes et d'habitants commence à déambuler sur les trottoirs. C'est une opportunité de développement économique et social. Chaque piéton et cycliste qui traverse le pont est un client potentiel pour les commerçants des deux rives. »

Le développement d'une ville apaisée et durable est un objectif essentiel. Vivable, respirable, accessible à tous ses usagers, Bordeaux et sa métropole peuvent devenir un modèle au-delà de leurs frontières en prenant des décisions ambitieuses. L'association continuera de défendre au quotidien et grâce à vos soutiens ses dossiers prioritaires (boulevards, réseau express vélo...) et en particulier dans les mois à venir, la piste du pont François-Mitterrand.

● Oriane Hommet



Photos Günther Vicente

## Initiatives

Saluons la ville d'Eysines qui tous les ans organise un tour de la commune à vélo. Cette année, les cyclistes du Haillan ont pu se joindre à la balade qui se terminait au centre culturel du Plateau pour les premiers spectacles du festival Les Arts mêlés. Cela se passait le samedi 23 septembre.

Bravo aussi à la ville de Lormont qui a inauguré sa première journée sans voiture le 1<sup>er</sup> octobre. Journée ponctuée d'animations, d'activités de découverte et d'initiation organisées un peu partout dans la ville.

Ça bouge dans la métropole !

## Rencontres des départements et régions cyclables à La Rochelle

*Les départements et régions cyclables organisaient cette année leurs rencontres annuelles à La Rochelle, le jeudi 5 octobre. Beaucoup d'élu(e)s et de fonctionnaires territoriaux étaient rassemblés pour débattre de la politique vélo dans les territoires. Mais l'actualité reste préoccupante au niveau national, avec par exemple la suppression de la prime à l'achat de vélos à assistance électrique*



Le thème retenu pour ces rencontres, « Politique vélo et enjeux environnementaux », reflète assez bien les préoccupations des régions et départements qui ont fait du vélo un des axes majeurs de l'aménagement touristique de leur territoire. Pas étonnant donc d'y retrouver des départements comme la Charente-Maritime, qui accueillait cette rencontre, mais aussi la Loire-Atlantique ou la Somme qui sont de longue date des collectivités pionnières : la vélodyssée, la vallée et la baie de la Somme... De même pour les régions, avec Centre-Val de Loire, et bien entendu la Nouvelle Aquitaine : Loire à vélo, vélodyssée encore... Toutes ces collectivités ont une expérience et une expertise qu'elles peuvent mettre à disposition de territoires qui souhaitent se mettre au vélo-tourisme. En particulier lorsqu'on considère l'importance, voire l'inflation des réglementations nationales, et surtout européennes, en matière environnementale (protection des espaces et des espèces). Sans cette prise en compte, les financements risquent fort de ne pas être attribués ! Outre son impact environnemental, le développement du tourisme à vélo et la sur-fréquentation qu'il induit sur les itinéraires phares peut entraîner des conflits d'intérêts avec d'autres catégories d'usagers : chasseurs, pêcheurs, randonneurs...

D'où la nécessité de mettre en place des observatoires de la fréquentation, et d'en évaluer les impacts, non seulement économiques, mais aussi environnementaux. Ce sont des enjeux essentiels des plans vélo départementaux et de la composante vélo des schémas de développement du tourisme des régions. Ce ne sont pas les seuls ; il faut penser notamment à l'accès à ces itinéraires, en TER par exemple, ce qui n'est pas toujours bien compris par la SNCF.

On croisait dans ces rencontres peu de représentants des associations de la FUB (Olivier Schneider, son président, devait y participer, mais il était retenu à Paris pour les Assises de la mobilité). À l'avenir, les départements et régions cyclables (DRC) souhaitent associer davantage les représentants du vélo urbain. Comme le montre l'exemple de La Rochelle, où nous étions réunis, le tourisme à vélo se développe aussi dans les villes, où de plus en plus de cyclotouristes font étape pour une ou plusieurs nuits (à Bordeaux par exemple). Le rapprochement des DRC et des Villes et territoires cyclables pourrait en être la concrétisation. C'est en tout cas le vœu d'une majorité des responsables de l'association.

● **Pascal Derache**

## Mais que fait Vélo-Cité ?

### Août

- 01 Inauguration du pont de pierre sans voitures
- 18 Réunion sur le projet Euratlantique
- 18 Réunion sur le projet européen BiTiBi+ (train+vélo) avec le président de la FUB et la SNCF

### Septembre

- 02 Remise en selle
- 03 P'tit déj' et encadrement d'« Ouvre la voix »
- 05 Grand rassemblement sur le pont de pierre
- 05 Conseil d'administration
- 06 Rencontre pour le projet d'aménagements cyclables OIM aéroport, Mérignac
- 09 Remise en selle
- 09 Balade à vélo pour les nouveaux habitants de Bruges
- 11 Remise en selle pour Aquitaine
- 17 Village des mobilités sur les quais avec Bordeaux Métropole
- 18 Forum vélo à Mérignac
- 19 Ateliers de sensibilisation à la Caisse d'Épargne
- 21 Stand de sensibilisation à la CARSAT
- 21 Ateliers de sensibilisation à la Caisse des dépôts et consignations
- 21 Remise en selle et promotion du vélo au centre social de Cenon
- 23 Stand de sensibilisation avec Léon à vélo à Mérignac
- 28 Réunion pour le projet de trame douce rive droite avec A'Urba
- 29 Vélolution

### Octobre

- 01 Stand à Cap associations
- 01 Bourse aux vélos
- 03 Atelier de sensibilisation à l'éclairage des cyclistes à la caserne Xaintrailles
- 05 Conseil d'administration
- 05 Rencontres Départements et régions cyclables à La Rochelle (p. 6)
- 11 Réunion avec les usagers au sujet de la trame douce à Cenon
- 12 Formation sécurité à Thalès
- 13 Charte « Grenelle des mobilités » à A'Urba
- 14 Cyclo-inspection avec le groupe local de Pessac
- 16 Remise des prix du Challenge de la mobilité de Bordeaux Métropole
- 16 Réunion pour la mise en place d'une plateforme numérique vélo
- 19 Formation sécurité chez Thalès
- 19 Manifestation avenue de Beaudésert à Mérignac
- 20 Clôture de l'opération « Un mois sans ma voiture »
- 20 Réunion de la commission aménagements
- 24 Atelier « les mobilités plus propres » aux assises de la mobilité
- 26 Opération « Cyclistes brillez ! »
- 27 Réunion de concertation pour le réseau « Maison du vélo » avec Bordeaux Métropole

## Retour en images



Festival « Ouvre la voix » le 2 septembre. Les bénévoles de Vélo-Cité assuraient l'encadrement des festivaillers à vélo entre Bordeaux et Latresne. Une manifestation qui attire de plus en plus de monde.

Pour la seconde année, la ville de Bruges organise une découverte de la ville à vélo pour les nouveaux habitants. Vélo-Cité assure l'encadrement.



Vélo-Cité propose aussi des séances de « remise en selle » aux entreprises. Le 11 septembre, des employés d'Aquitanis participaient à l'une d'elles.



Pendant la semaine de la mobilité, Vélo-Cité tenait des stands d'information aux Ateliers industriels de l'aéronautique, aux sièges des Banques Populaires et de la Caisse d'Épargne, à la Caisse des dépôts ainsi qu'à la CARSAT.



Chaque année nous nous efforçons de convaincre les cyclistes de bien s'équiper pour être vus, particulièrement lorsqu'il fait sombre. C'est notre action « Cyclistes brillez ! », menée cette année en partenariat avec la MAIF le jeudi 26 octobre, juste avant le passage à l'heure d'hiver. Récup'R, Altermove et le collectif d'architectes Cancan étaient également partenaires de l'opération.



Au Forum des entrepreneurs à vélo à Mérignac le 18 septembre



Le 19 octobre, une manifestation a rassemblé 150 cyclistes réclamant un aménagement cyclable provisoire de l'avenue de Beaudésert, qui longe l'aéroport.

## La bourse aux vélos d'octobre

Pour une fois, le temps n'était pas de la partie, et une fine brume accompagnait notre installation du barnum le dimanche matin. Mais petit à petit les vélos sont arrivés avec leurs vendeurs, puis ce fut au tour des acheteurs.

Nous avons bien remarqué qu'il manquait un peu de vélo et un peu d'acheteur, par rapport à d'habitude, mais les bénévoles étaient tous là et l'ambiance était bonne autour de la table sous le barnum.

79 vélos ont finalement trouvé un nouveau preneur au cours d'une journée sans incident. Toutefois... que dire des personnes venues voir si elles



ne trouvaient pas là leur vélo volé ? Il paraît que cela leur avait été suggéré par un agent de police ; comme si notre bourse aux vélos était un lieu de recel ! Shocking.

● Max Clogenson

## Bordeaux

## Des sas à vélo



Une campagne de matérialisation de sas vélo à tous les carrefours à feu de la métropole est en cours, comme vous l'avez sûrement constaté lors de vos déplacements. Ces sas sont dorénavant indiqués par un simple pictogramme blanc,

## Signalétique

De nombreux panneaux de signalisation ont également fait leur apparition ces derniers mois sur les pistes cyclables. Certains indiquent même le temps estimé pour atteindre son but. C'est un bon moyen pour faire passer le message à ceux qui jugent le vélo lent et fatigant : ce n'est pas loin et vous pouvez y aller rapidement sans efforts excessifs ! Reste à leur faire emprunter les dites pistes...

sans fond vert. On économise ainsi sur le prix de la peinture et sur le temps d'exécution ; mais vous vous doutez bien qu'ils ne sont pas mieux respectés que les anciens. Sans doute faudra-t-il reprendre les actions d'information, notamment auprès des grosses flottes de véhicules publics qui devraient montrer l'exemple. Ceux de Keolis par exemple, car beaucoup de chauffeurs de bus paraissent encore ignorer ce dispositif... sans parler des chauffeurs de camion-benne pour la collecte des ordures ménagères. Mais là il faudra aussi reprendre les bases : zones apaisées, lignes blanches... Enfin, on aimerait bien aussi que ces sas ne soient pas envahis par les motos, scooters et pétroleuses de tout genre, encore moins respectueux de ces aménagements que les automobilistes. Mais que fait la police ?



## Gare St-Jean, côté sud : un pas en avant, un pas en arrière ?

Il est rare que nous fassions des compliments à la SNCF (sans doute avons-nous nos raisons). Mais une fois n'est pas coutume, on dit bravo pour le hall de la gare situé côté Belcier, rue des Terres-de-Borde.

Un gigantesque plan incliné permet de descendre directement à vélo dans le souterrain qui dessert les voies. Bien sûr, pour accéder à certains quais il faut encore gravir des escaliers, mais on progresse.

Par contre, en quittant ce hall de gare, on se retrouve sur la rue des Terres-de-Borde en sens unique. À quand un double sens cyclable qui permettrait d'aller directement vers les quais de Garonne ?

## Rue Judaique

La mise en place d'une piste cyclable à contresens avait fait couler beaucoup d'encre et de salive. Mais nous constatons qu'au fil des mois, elle est peu à peu acceptée, de plus en plus empruntée et respectée. On progresse.



## Rue Lucien-Faure : faut-il craindre le pire ?

C'est avec satisfaction que nous avons vu arriver un couloir de bus cyclable avenue Thiers, en lieu et place du trottoir cyclable où la cohabitation entre piétons et cyclistes n'était vraiment pas idéale.

Mais une crainte nous taraude maintenant concernant le futur visage de la rue Lucien-Faure, près des bassins à flot : va-t-on s'y retrouver avec un nouveau trottoir cyclable ? Les chaussées pour les voitures et les transports en commun sont livrées depuis belle lurette, mais il faudra attendre encore pour voir les pistes cyclables (quand les bâtiments seront tous terminés !). Et vu la portion congrue qu'il reste pour les trottoirs et pistes cyclables, nous nous interrogeons sur la qualité de ces aménagements.

Certes, Vélo-Cité a approuvé des plans, certes, les techniciens de la Métropole se veulent rassurants et nous annoncent un résultat similaire à l'avenue de la République, barrière Judaïque, où l'aménagement est assez réussi en effet.

Mais nous attendons (impatiemment) de voir réalisés des équipements cyclables de qualité avant de nous prononcer sur pièce.

## Ville à 30 ?

Malgré nos demandes, la perspective globale d'une ville à 30 ne se rapproche pas. Mais nous apprécions chaque nouvelle limitation d'une rue à 30 km/h.

Ainsi la rue Lafaurie-de-Monbadon et la rue Huguerie à Bordeaux, qui sont maintenant à double sens cyclable et limitées à 30 km/h, et où le feu tricolore a été remplacé par une priorité avec des coussins berlinois. Nous voilà enfin dans une zone apaisée et praticable. Bravo et merci la métropole.

● Alain Guérineaud et Éric Leroy

## Mérignac : un petit réglage pour les cyclistes

Ceux qui traversent l'avenue Mendès-France au niveau du feu cycliste de l'avenue des Eyquemmes l'auront sans doute remarqué : le réglage du feu a été amélioré à la demande de Vélo-Cité pour permettre un passage plus rapide des cyclistes, même quand un tramway se présente au carrefour. Auparavant, les cyclistes pouvaient attendre deux phases avant de passer. C'est dorénavant beaucoup plus rapide : un grand merci aux techniciens de Bordeaux-Métropole.



## Bruges : après le pont de pierre, le pont neuf ?



Depuis cet été, la rue du Pont-Neuf à Bruges est réservée aux piétons et cyclistes. Cette voie qui longe la réserve naturelle retrouve une quiétude qu'elle avait largement perdue ces derniers temps, car elle servait de raccourci à de nombreux automobilistes qui en profitaient en prime pour se « lâcher » sur le champignon. Eh bien désormais, ce sont les promeneurs qui vont pouvoir se lâcher pour observer la nature : cigognes, hérons et autres bécasses. On y accède depuis la piste du Lac ou depuis celle qui arrive de Blanquefort en direction du lac.

## Pont Eiffel sur la Dordogne

Encore une histoire de pont !

Situé à la porte de la métropole (on oublie trop souvent que la commune de Saint-Vincent de Paul en fait partie) cet édifice long de plus d'un kilomètre, requalifié par Gustave Eiffel entre 1879 et 1883, a fait l'objet d'importants travaux depuis 2016. Avec, notamment la création d'une passerelle en encorbellement pour piétons et cycles entre Saint-Vincent-de-Paul et Cubzac-les-Ponts. Les travaux doivent se terminer dans les semaines qui viennent. C'est une excellente nouvelle pour les cyclistes qui se voyaient dangereusement frôlés par les véhicules sur ce pont aux voies étroites.

## Mérignac : un muret avenue de Magudas



**Les cyclistes sont bien protégés par les bordures mais les piétons, qui ne sont pas rares, n'ont pas de trottoir.**

Avenue de Magudas, un rebord de béton sépare désormais la bande cyclable du reste de la chaussée. Confortable, pas confortable ?

L'un des auteurs de cet article a emprunté cette route à vélo pendant six ans et ne peut que se réjouir d'un aménagement qui protège les cyclistes de la circulation, très importante à cet endroit-là. L'aménagement les met également plus à l'abri du stationnement sauvage, notamment au niveau du rond-point des Cinq-chemins. Pourtant... on ne peut s'empêcher, à Vélo-Cité, de trouver quelques défauts à cet aménagement. On nous dira que nous sommes difficiles à contenter ! Idéalement, nous aurions voulu une piste cyclable ou au pire une voie verte permettant la circulation à double sens de chaque côté de l'avenue. Mais mieux vaut sans doute un aménagement imparfait qu'un aménagement trop longtemps différé, comme le long de l'aéroport.

Ce qui semble le plus dangereux, ce sont les motos et surtout scooters qui, ne pouvant plus doubler les voitures à cause de la bordure centrale, déboulent à vitesse élevée dans la bande cyclable. De

plus, celle-ci n'est pas couplée partout à un trottoir, et les cyclistes doivent partager un espace étroit avec les piétons, qui ne nous entendent pas toujours arriver malgré nos tintements.

L'entretien de la bande cyclable va être difficile car il paraît compliqué d'y faire passer une balayeuse ; déjà, quand il pleut, l'eau s'accumule de part et d'autre du séparateur : au mieux, le cycliste roule dans l'eau, au pire, il est aspergé d'un grand jet d'eau sale.

Autre difficulté : une petite déviation pour laisser place à un îlot central destiné aux piétons peut faire un peu peur ; d'un côté la bande est protégée, mais de l'autre les véhicules qui dévient pour éviter l'îlot se rapprochent dangereusement des cyclistes.

Un giratoire supplémentaire est venu émailler le parcours : en théorie, les véhicules y arrivent désormais à 50 km/h (maximum !) mais visiblement, ils n'en ont pas encore pris l'habitude ; un radar pédagogique y serait le bienvenu. Ce giratoire est assez petit, ce qui a l'avantage d'y limiter la vitesse, mais les cyclistes risquent d'y être heurtés par l'arrière s'ils ne serrent pas suffisamment à droite. De plus, les automobilistes ont tendance à couper la bande cyclable. On regrette que la deuxième voie en sortie des giratoires n'ait pas été supprimée pour faciliter la traversée des piétons.

Il ne reste désormais plus qu'un kilomètre à aménager pour amener les cyclistes jusqu'à Saint-Médard et au-delà sur la piste Bordeaux-Lacanau. Nous souhaitons une piste cyclable à double sens du côté où se trouvent déjà les aménagements amont et aval, pour éviter des traversées dangereuses.

● **Danielle Cassagne et Max Clogenson**



**Un îlot bienvenu pour les piétons, mais qui oblige à une trajectoire pas naturelle, non protégée côté nord, avec un risque pour les cyclistes.**



**Les voies cyclables en entrée de giratoire ne sont pas protégées, et sont systématiquement coupées par les véhicules.**



**La route est libérée du stationnement mais le panneau 50 ne suffit pas à calmer la vitesse. Il faudrait supprimer l'une des voies, quitte à traiter spécifiquement l'accès à la station service.**

## Bordeaux Caudéran, avenue Pasteur

Des travaux avenue Pasteur ont amélioré cet itinéraire très pratique pour rejoindre le centre de Bordeaux. L'effacement des voies de tourne-à-gauche et la suppression courageuse d'une vingtaine de places de stationnement assurent désormais une continuité confortable de l'itinéraire cyclable vers Bordeaux. Dans l'autre sens, il reste une discontinuité, car toutes les places de stationnement n'ont pas été supprimées. Quand on voit comment les automobilistes respectent les aménagements cyclables on comprend presque pourquoi.

C'est néanmoins une amélioration notable sur un axe où la circulation est importante et où les automobilistes roulent vite.

● **Danielle Cassagne**



*La suppression des tourne-à-gauche assure la continuité de la bande et un îlot pour la traversée des piétons*



*Une zone hachurée éloigne les cyclistes des véhicules en stationnement*



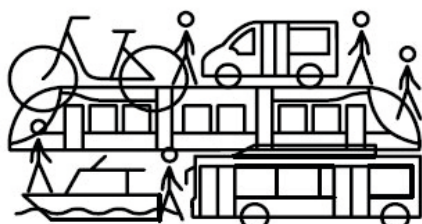
*Hélas, le stationnement interdit perturbe la circulation des cyclistes*



*Une discontinuité regrettable*

## Pratique

### Un mois sans ma voiture : témoignage



#SansMaVoiture

Quand Agnès explique qu'elle s'est inscrite à l'appel à candidatures « un mois sans ma voiture »<sup>(1)</sup>, elle précise, un peu gênée, qu'elle avait d'abord omis d'en parler à son compagnon.

C'est néanmoins ensemble que ces deux trentenaires, arrivés il y a 7 ans à Bordeaux, se sont lancés dans l'expérience, « pour voir ce que ça fait d'être privé de voiture ». Ils ont vécu à Paris sans voiture et s'ils en ont acheté une en arrivant à Bordeaux, ils

ne l'utilisent pas quotidiennement. À tel point que, quand ils s'interrogent sur un déplacement, cela se résume souvent à « on y va en bus ou à vélo ? ».

Évidemment, comme le font remarquer les amis et collègues, dubitatifs ou jaloux, eux, ça ne compte pas, car ils habitent dans Bordeaux.

Pourtant, ils ont des doutes. Comment monsieur ira-t-il à ses tournois ? Devront-ils se priver des spectacles dont ils sont friands, dès que ceux-ci ne passeront pas à Bordeaux même ? Sans compter leurs parents qui ont protesté, de peur de ne plus avoir de visites !

Ce mois sera donc pour eux l'occasion de tester le kit de mobilité fourni aux candidats en échange de leur voiture. Deux abonnements à TBM, l'abonnement BlueCub, des crédits d'utilisation pour les voitures de Citiz et Yea !, de partage de taxi, de covoiturage et d'autres encore, qui montrent que les moyens de se déplacer, y compris en voiture, sont bien plus variés que le seul recours à la voiture personnelle.

La question qui vient ensuite, c'est bien sûr savoir s'ils décideront de se passer définitivement de leur voiture. Cela leur éviterait de la retrouver à la fourrière, pour l'avoir laissée en stationnement trop longtemps sans l'utiliser. Ce jour-là, quand nos candidats l'ont cru volée, ils se sont demandé s'ils en rachèteraient une.

Il leur est encore difficile d'évaluer la souplesse et le coût de tous les systèmes alternatifs. Ils comptent d'ailleurs sur les échanges avec les candidats passés, qui sont organisés dans le cadre du programme, pour progresser dans leur réflexion. Ce qui est sûr, c'est qu'ils trouvent le système très incitatif, en donnant accès à tous ces outils qu'ils n'auraient pas forcément pensé à utiliser.

Rendez-vous dans le prochain bulletin pour connaître la suite de leur expérience !

● **Propos recueillis par Danielle Cassagne**

(1) <http://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Un-mois-sans-ma-voiture2>





Expéditeur : Association Vélo-Cité  
 16 rue Ausone 33000 BORDEAUX  
 05 56 81 63 89  
 ISSN : 1954 - 9032

### Étiquettes

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien !

ÉTIQUETTE

## Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !

- **Altermove (-10%)** 82 cours Alsace-Lorraine, Bordeaux - 06 15 25 44 25
- **Cool Bike (-15%)** 77 quai des Chartrons, Bordeaux - 05 33 48 13 86
- **Esprit Cycles (-10%)** 27 rue Nancel-Penard, Bordeaux - 05 56 58 78 34
- **Vehrts Bleu Company (cadeaux)** 265 rue Judaïque, Bordeaux - 06 64 88 91 87
- **Cycles et passion (-10%)** 4 cours Aristide-Briand, Bordeaux - 06 33 34 40 32
- **Écocycles (-10%)** 36 Avenue Aristide-Briand, Mérignac - 05 56 96 07 50
- **Atelier du vélo (-10%)** deux adresses à Talence :  
 94 cours Gambetta (atelier) - 09 64 49 00 88  
 27 cours Gambetta (boutique) - 05 56 36 09 37

Sont également adhérents à l'association :

**Cycles Mariani** (Pessac), **Cycles Fouchy** (Villenave d'Ornon), **Chic et à bicyclette** (Pessac), Bordeaux **Bike Repair** (itinérant), **Vecto triporteurs**, et **Western Flyer** (Bordeaux) .

### Solution du n° 70

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	P	Y	R	A	L	E	D	U	B	U	I	S
II	Y		E	L	A	N	A		E	L	G	A
III	T	H	A	N	K	S	G	I	V	I	N	G
IV	H		U				I	O	L	I	S	O
V	A	C	H	I	L	L	E	E	N		M	A
VI	G	A	I	N	E	E					R	I
VII	O	R		S	V		A	S	S	E	N	A
VIII	R	E	C	T	I	F	I	C	A	T	I	F
IX	I	N	A	R		U	N		N	O	E	A
X	C	A	P	U	T	M	O	R	T	U	U	M
XI	I		U	M	O	E		M	O	R	S	I
XII	E	X	C	E	P	T	I	O	N	N	E	L
XIII	N	A	I	N		T	A	R	E	E		I
XIV	S	Y	N	T	H	E	T	I	S	E	R	A

## MOTS CROISÉS n° 71 par Anne Dicky

### Horizontalement

**I.** Défenseur minable. — **II.** Mesurés. — Rivière toscane. — **III.** Métal. — Parti (sigle). — **IV.** Cœur d'aimé. — Protocole sécurisé (sigle). — **V.** Inflammation. — Atmosphère, atmosphère... — **VI.** Airelle. — **VII.** Espèces de cocottes. — **VIII.** Abréviation religieuse. — Lettres de Balkis. — Parti catalan (sigle). — **IX.** Dramaturge. — Fendis. — **X.** Président destitué. — **XI.** Dément. — Comparait. — **XII.** Entrepris courageusement. — Vieux népalais. — **XIII.** Voilier arabe. — Dans la Marne. — **XIV.** Attristée. — **XV.** Rois de Perse.

### Verticalement

**1.** Contre les États-Unis (pluriel). — **2.** Habilé. — Ruisseau béarnais. — Dans l'assonance. — **3.** Retrançaient. — Rusés. — **4.** Beccaria et ses successeurs. — **5.** Un âne mal fichu. — Bois. — Préposition. — Se débattit. — **6.** Est anglais. — Mal blêmes. — Non allemand. — **7.** Préposition. — Voyelles. — Queue d'ipoméée. — Mesure chinoise. — **8.** Assassin présumé (trois mots). — **9.** Spécialiste (sigle). — Agréeraient n'importe comment. — **10.** Du pinardier au pétrolier.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										
XII										
XIII										
XIV										
XV										